



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/HRC/3/1
16 novembre 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
Troisième session
Novembre-8 décembre 2006*

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Note du Secrétaire général

L'ordre du jour provisoire de la troisième session du Conseil des droits de l'homme tel que proposé par le Président du Conseil est reproduit ci-après. Les travaux du Conseil au cours de sa troisième session seront organisés conformément au projet de schéma de programme de travail du Conseil pour la troisième session qui figure dans la décision 1/105 du Conseil du 30 juin 2006 intitulée «Projet de schéma de programme de travail du Conseil pour la première année» et a été révisé par la décision 2/103 du Conseil du 6 octobre 2006.

Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
2. Mise en application de la résolution 60/251 de l'Assemblée générale du 15 mars 2006 intitulée «Conseil des droits de l'homme».
3. Rapport à l'Assemblée générale sur la troisième session du Conseil.

* La troisième session du Conseil s'ouvrira immédiatement après la clôture de la reprise de sa deuxième session, qui sera convoquée le 27 novembre 2006.